



côté village



Journal municipal de la commune d'Andlau. Automne 2020.

Edito

Chères Andlaviennes
Chers Andlaviens,

Enfin les différentes et
munales, intercommunales et
travaillons maintenant pleine-
Se familiariser avec les différentes
rôle et nos nouvelles fonctions
moment d'adaptation avant que
ment placées au service de notre

Nous accorderons ensemble
ment d'Andlau, sans se précipiter ni
à adopter une méthode sage et raisonnée,
actualité nationale nous conforte dans notre choix.

Vous lirez dans ce journal les différents projets, portés par nos adjoints soutenus par nos services techniques et administratifs, dont l'efficacité se fait ressentir jour après jour. C'est dans un esprit d'équipe que nous traitons nos dossiers. Je tiens aussi à remercier l'ensemble du groupe majoritaire : nous travaillons régulièrement et sereinement.

Je remercie également nos partenaires locaux et intercommunaux pour leur soutien dans nos actions, l'EHPAD Stoltz Grimm, l'institut Mertian, la Communauté de Communes, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la Région Grand-Est ; leurs aides nous sont précieuses. Nous n'oublions pas le corps enseignant et le personnel du périscolaire, qui se démènent au quotidien pour le bien de nos enfants.

La Communauté de Communes du Pays de Barr m'a attribué, en tant que vice-président, la direction de l'aménagement et des services au territoire qui concerne les bâtiments sportifs, culturels et de loisirs. Cela représente 110.000m² d'équipements et 8 salariés. Le développement d'activités nouvelles fait également partie des compétences de ce pôle. C'est en me sachant issu du monde sportif, que le président Claude HAULLER m'a proposé cette fonction, que j'ai acceptée avec plaisir. De nombreux enfants et adultes d'Andlau fréquentent ces installations.

Avant de vous laisser lire tranquillement ce nouveau numéro du journal municipal, je souhaite vous annoncer la venue de nouvelles entreprises dans notre commune : Andlau Automobiles, Protec Béton et MG Concept Bois ; elles viendront renforcer le tissu industriel et commercial local. Malgré la conjoncture, Andlau reste attractif !

Permettez-moi de vous souhaiter dès à présent de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches. Soyons assurés que des temps meilleurs nous attendent, restons patients !



multiples commissions com-
syndicales sont en place et nous
ment à la gestion de notre ville.
instances, endosser chacun notre
a demandé un incontournable
nos compétences soient entière-
collectivité.

le temps qu'il faudra au développe-
se laisser impressionner. Nous tenons
qui privilégie l'écoute et le dialogue ; l'ac-

Info CCAS : La traditionnelle fête de Noël de nos aînés ne pourra pas avoir lieu cette année du fait de la situation sanitaire. Mais nous ne les oublions pas et une belle surprise est en cours de préparation...

Bulletin municipal de la Commune d'Andlau – Novembre 2020

Responsable de la publication : Thierry FRANTZ - Responsable de la rédaction et mise en page : Marc SADERI

Impression : Point Carré – Eckblosheim | Photos : M. Saderi, AGF, Smictom, C. Gisselbrecht, S. Potenza

Dépôt légal à parution. Imprimé à 900 exemplaires.

Coordonnées de la Mairie : 1, place de la Mairie, 67140 ANDLAU | Tél. 03 88 08 93 01

mairie@andlau.fr - www.andlau.fr | Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mercredi 14h à 15h30 ou sur RDV.

Les brèves

Déchèterie

La déchèterie de Barr est passée aux heures d'hiver. Elle est ouverte les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h. La case à cocher sur l'attestation de déplacement est « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».

Chasse

Voici les dates des prochaines battues de chasse :
- Secteur Weihermatt : 22/11/2020 et 20/01/2021
- Entre Andlau et Reichsfeld : 21/11/2020, 12+13/12/2020, 19/12/2020, 16/01/2021 et 30+31/01/2021
- Col du Crax : 14/11/2020, 12/12/2020, 09/01/2021, 30/01/2021 et 20/02/2021.

Bravo

Les Ateliers de la Seigneurie ont remporté le *Hopl'Awards 2020* dans la catégorie « culture chez vous » pour leur opération « La Seigneurie à la maison ». Durant toute la période du 1er confinement, plus de 200 activités ludiques et didactiques ont été mises en ligne et restent accessibles sur leur site internet.

Proxi

Le groupe Carrefour souhaite vendre le Proxi d'Andlau. Une offre a été faite à la Commune. Cet achat pourrait permettre de pérenniser un commerce de proximité à Andlau. Ce point sera débattu au prochain Conseil Municipal.

Pompiers

Pour cause de COVID-19, les pompiers et les membres de l'amicale ne pourront pas faire le porte-à-porte afin de distribuer le calendrier 2021 mais vous le recevrez dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez faire vos dons, avec l'enveloppe fournie à déposer en Mairie. Nous comptons sur votre générosité.

Énergie

Une grande étude devant mener à un bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux va être menée prochainement en partenariat avec les services de la Région Grand Est.

Urbanisme

Le Crédit Mutuel - CIC Aménagement Foncier est venu nous proposer un nouveau projet immobilier pour le secteur Pflaenzer. Diminué de moitié (passant de 100 à 50 logements) par rapport à ce qui avait été présenté à l'ancienne équipe municipale, et dans un

esprit plus « écoquartier ». Le prochain Conseil Municipal se penchera sur ce projet pour définir s'il y a lieu d'y donner suite ou non.

Cours d'eau

Fabien BONNET a été réélu à la présidence du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS) avec 11 voix (contre 9 pour Jacques CORNEC Maire de Bourgheim).

Noël

Les associations qui habituellement travaillaient à décorer nos rues sont, comme tout le monde, confinées. Nos ouvriers municipaux ont fait de leur mieux pour donner un petit air de fête à notre village. Nous vous encourageons à participer à cet effort en décorant vos façades et espaces verts. Et si nous organisons un concours ?

Arbres

Plusieurs arbres ont dû être abattus cet automne, dont plusieurs résineux dans les jardins du presbytère et un maronnier au parc Richemont. Ce n'est jamais de gaieté de coeur que l'on coupe un arbre mais quand celui-ci devient dangereux et menace de tomber, il faut bien s'y résoudre. La photo ci-dessous montre le coeur, complètement décomposé, de l'un des sapins du presbytère. Bien entendu, de nouveaux arbres seront plantés en remplacement.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/andlau.fr

pour une information quotidienne sur l'actualité de votre village

www.instagram.com/andlau.fr

pour une information plus informelle, en images.

Résumé des conseils municipaux

Conseil municipal du 15 juillet 2010

En ce début de mandat, les conseils municipaux très techniques s'enchaînent. Lors de celui-ci, nous avons notamment dû statuer sur différents points budgétaires :

- Approbation des investissements à réaliser en 2020 : validé à l'unanimité.
- Compte de gestion 2019 : ni observations, ni réserves, à l'unanimité.
- Compte administratif 2019 : le conseil en prend acte à l'unanimité.
- Affectation du résultat 2019 : le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2019 au budget 2020.
- Budget primitif 2020 : présenté par Stéphanie Potenza, il est approuvé à 14 voix pour et une abstention.
- Budget Eau, compte de gestion 2019 : ni observations, ni réserves, à l'unanimité.
- Budget Eau, compte administratif : le conseil en prend acte à l'unanimité.
- Budget Eau, affectation du résultat 2019 : le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2019 au budget 2020.
- Budget Eau, budget primitif 2020 : approuvé à l'unanimité.

Puis nous sommes passés à la désignation des délégués au sein du Comité National d'Action Sociale. Sont désignés à l'unanimité Marc SADERI comme délégué « élu » et Catherine LAMAMY comme déléguée « agent ».

Nous avons également décidé, considérant que c'est un service pour les citoyens, d'accorder à la société Colthab qui gère les bennes à vêtements, la suppression de la redevance de 150€ par an qu'elle payait à la ville et qu'elle n'est plus en mesure d'honorer.

A propos du contrat d'assurance des risques statutaires pour le personnel communal, il est décidé de résilier le contrat avec Mutex et d'en prendre un nouveau avec Allianz (unanimité).

Evolution du poste occupé actuellement par Myriam MICHEL d'adjoint administratif 2ème classe à 1ère classe : adopté à l'unanimité.

Attribution d'une « prime covid » aux agents municipaux, en fonction de leur présence pendant le premier confinement : adopté à l'unanimité.

Convention avec la Communauté de Communes pour un service de sauvegarde des données informatiques pour un montant de 107,40 € par an : adopté à l'unanimité.

Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du Collège des Communes au Comité Syndical de l'ATIP : à l'unanimité Caroline WACH titulaire, Christian GISSELBRECHT

suppléant.

Une subvention de 100€, comme l'an passé, est accordée à l'unanimité à l'Union Nationale des Anciens Combattants.

Attribution du numéro 23 à une nouvelle habitation rue de la Commanderie.

Attribution d'une aide de 874,74€ pour le ravalement de façade du Val D'Eléon. Points divers :

Mauvaise surprise sur le chantier de la zone de loisirs : une canalisation d'eau pluviale qui passe sous le city-park (déjà construit) s'avère, après inspection vidéo, en très mauvais état, trouée et cassée par endroits. Encore plus étonnant, cette canalisation, bien que récoltant l'eau d'un puisard, ne semble plus connectée au réseau. Un devis a été demandé à l'entreprise Vogel pour tirer un nouveau réseau et boucher l'ancien afin d'éviter l'affaissement : 32381,50 € HT. Afin de pouvoir commencer les travaux de sécurisation de la route du Hohwald, au niveau de la rue des carrières, il faut déplacer le panneau d'entrée d'agglomération en amont de la zone. Une réunion avec le département est programmée.



Conseil municipal du 6 août 2020

Il y a lieu de modifier les écritures liées à la vente de l'immeuble Finkmatt inscrites au budget primitif 2020. Nous avons, lors d'un conseil précédent, désigné un délégué et un suppléant au Syndicat des Communes et Etablissements Publics Forestiers du Piémont de Barr. Il faut en fait deux délégués. Sont désignées : Caroline Wach et Stéphanie POTENZA. Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur la position qu'il devra adopter lors de la conférence des Maires au sein de la Communauté de Communes au sujet du dossier Amazon. La question est de savoir si, dans l'hypothèse où Amazon reprendrait contact avec la Communauté de Communes pour une éventuelle installation d'un entrepôt à Dambach-la-Ville, il convient de poursuivre les discussions ou de les refuser d'emblée. Vote à bulletin secret : 13 voix pour, 3 voix contre.

Points divers :

Caroline WACH nous informe que la zone de loisirs est déjà utilisée alors qu'elle n'est pas terminée. Cela est dangereux et a occasionné de petits dégâts sur le city-park, alors que le béton n'était pas encore sec. De la rubalise sera mis et le maire prendra un arrêté d'interdiction de la zone jusqu'à l'achèvement des travaux.

Marc SADERI informe le conseil que la FREMAA organisera sa traditionnelle manifestation « Au coeur des métiers d'Art » en juin 2021. Le thème étant la taille de la pierre, l'association propose de faire réaliser par des professionnels et un lycée une porte en grès qui sera installée dans la commune.

Il propose également au Conseil que l'on s'inspire du « point livres » de Mittelbergheim pour en installer un à Andlau.

Conseil municipal du 17 septembre 2020

A la demande de la Préfecture nous avons dû préciser les délégations données au Maire par le Conseil.

Mise en place de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales. Sont nommés membres titulaires : Michèle WINGERT, Marion MELLIZER, Joël VIGREUX, Fabien BONNET, Carine SCHMITT. Membres suppléants : Joanne IDOUX, Mélanie

JEHL, Hervé KLEIN.

Après quelques modifications techniques au budget et au budget eau, nous avons voté la redevance télécom pour l'occupation du domaine public par les opérateurs : 1188,07€.

Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : Stéphanie POTENZA et Thérèse KOEFLIN-KOERBER

Désignation des membres siégeant au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs : Stéphanie POTENZA et Thérèse KOEFLIN-KOERBER, suppléants : Mélanie JEHL et Joanne IDOUX.

Evolution du poste occupé actuellement par Catherine LAMAMY de rédacteur à rédacteur principal de 2ème classe.

Intégration de la voirie et des réseaux du lotissement Haselmatt au domaine public communal.

Validation d'une cotisation de 100€ à l'association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle et d'une subvention de 25€ à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville-Barr-Obernai.

Fixation du prix de l'eau lors de la location du Hall des Sports : 4€/m³.

Présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (SMICTOM).

Présentation du rapport annuel 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Vue la mauvaise gestion de l'immeuble situé à Eichhoffen, il est décidé de résilier le contrat de gérance avec Nexity.

Attribution de numéros aux nouvelles habitations du lieu-dit Lilsbach. Les plaques de numérotation seront commandées et financées par la Commune.

Refacturation des frais liés à la gestion de la chasse : 600€ par an qui seront déduits du produit encaissé par les propriétaires.

Demande, auprès du Département, d'une subvention de 7902,95€ dans le cadre du Fond de Solidarité Communal, pour la réalisation d'une aire de fitness : adopté avec 16 voix pour et 2 abstentions.

Prochain conseil municipal : le 3 décembre 2020

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez les PV complets sur notre site internet www.andlau.fr Vous pouvez également trouver une version papier en Mairie.

Interview

Dans chaque numéro, nous donnerons la parole à nos employés municipaux pour qu'ils nous expliquent qui ils sont, ce qu'ils font et l'importance de leur travail. Aujourd'hui, Catherine, notre secrétaire de Maire.

Bonjour Catherine, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Catherine Lamamy, je suis mariée, j'ai six enfants, et j'habite Thanvillé. Je n'ai pas toujours été secrétaire de Mairie, j'ai commencé comme chargée de clientèle dans une banque jusqu'en 2004. C'est là que j'ai intégré ma première Mairie à Urbeis. C'était une toute petite Mairie et je ne connaissais pas grand-chose, à la fonction publique. J'ai dû me former sur place de A à Z. En 2013, j'ai changé de Mairie pour aller à Bernardswiller, puis à Lièpvre de 2015 à 2019.

Et c'est le 1er mars 2019 que j'ai pris mes fonctions à Andlau.

Peux-tu nous expliquer un peu ton travail, tes fonctions au sein de la Mairie ?

Le métier de secrétaire de Mairie... : on est censé tout connaître sur le fonctionnement d'une Mairie, la réglementation, l'urbanisme, l'état civil, même si je ne m'occupe plus de ces domaines à Andlau. Aujourd'hui, je gère essentiellement la comptabilité, l'inventaire et la gestion administrative et financière des marchés publics. Je m'occupe également de la gestion des immobilisations, des prêts... ça c'est pour la partie compta. Il y a aussi le côté ressources humaines, pour les employés de la commune : je gère les payes, les arrêts de maladie, les congés, les avances d'échelons, les formations, les différentes déclarations aux caisses... Et depuis peu, je m'occupe également de la gestion locative des immeubles de la commune et du CCAS avec tout ce que cela implique.

Je suis obligée de me former en permanence et de me tenir informée tout le temps, la réglementation évolue rapidement et perpétuellement.

Il y a aussi tout ce qui tourne autour du Conseil Municipal...

Ah oui ! Le dossier préparatoire que je rédige, les comptes rendus, les délibérations.

Là, on vient de vivre une passion de pouvoir entre deux maires, c'est quelque chose que tu avais déjà vécu ?

Non, c'est la première fois. C'était aussi ma première organisation d'élections municipales.

C'est pas trop compliqué comme situation ?

Honnêtement, si, un peu. Ça prend beaucoup de temps d'avoir à tout reprendre, expliquer, se réorganiser.



C'est vrai qu'au début, nous t'avons beaucoup sollicitée ! Dès qu'on avait une question, un doute, c'est vers toi qu'on se tournait. Oui, maintenant, ça va mieux, les choses se mettent en place, mais au début ça prend beaucoup de temps.

Sujet d'actualité : quand on est arrivé, au mois de juin, tout le monde nous a témoigné de ta très bonne gestion de la période du premier confinement. Dans les écoles, notamment, les directrices m'ont fait part de ton suivi et de ta réactivité. Peux-tu nous raconter cette période vue de l'intérieur ?

Pendant les 15 premiers jours, nous avons renvoyé tout le monde à la maison : il y avait une suspicion Covid et nous avons pris cette décision avec le Maire. Après, avec Philippe Da Silva et tous les agents, nous avons fait le tour de tout ce qu'il nous fallait. J'ai sollicité les entreprises avec lesquelles j'avais

l'habitude de travailler pour les commandes de produits sanitaires. Il nous les fallait au plus vite ! Pour les masques, cela a été plus compliqué, heureusement que j'avais passé une commande dès le mois de mars car il y avait déjà beaucoup d'attente. Finalement, nous avons tous les produits et nous étions opérationnels pour l'ouverture des écoles et de la Mairie.

J'ai reçu une publicité en Mairie d'un distributeur de gel hydroalcoolique de mon fournisseur habituel et je me suis dit que cela serait nécessaire. J'en ai commandé 4 relativement tôt, et on les a eu à temps. On en a mis à la Mairie, dans les écoles, les salles municipales, et l'entrée du marché.

Je crois que j'ai fait ce que n'importe qui aurait fait à ma place, penser à la santé et à la sécurité de nos agents communaux

Oui mais visiblement, tu l'as fait très bien et surtout à temps !

J'essaye toujours d'anticiper dans mon travail. Cela évite les mauvaises surprises de dernière minute. Actuellement, par exemple, je sais qu'il y a un risque de pénurie sur un produit nettoyant pour les écoles, j'en ai immédiatement recommandé. Parce qu'après... qui sait quand on en aura ?

Le Président de la République a annoncé hier soir un nouveau confinement. Tu l'appréhendes de la même manière ?

Non ! Pas du tout ! On a déjà tout ce qu'il nous faut en stock. Les fournisseurs aussi sont moins débordés. J'avais commandé des masques il y a 3 semaines pour nos agents : ils sont là. Et tout le monde est plus ou moins rodé. On est moins dans la découverte. Tout cela devrait être plus fluide.

Ta fonction te place entre, d'un côté, les élus qui portent leurs projets ou les souhaits des citoyens, et de l'autre, la rigueur des lois, des règlements, des budgets : n'est-ce pas parfois un peu acrobatique d'arriver à concilier l'un et l'autre ?

Oui, par moment cela peut être un peu compliqué. Mon rôle est de conseiller et d'informer le maire, tout en respectant la réglementation en vigueur. Tout n'est pas toujours possible. Mais c'est le Maire qui décide au final.

Et n'est-ce pas trop difficile de trouver les textes qui régissent tel ou tel sujet ?

Ce n'est pas toujours facile. Legifrance, c'est un gros

pavé pas toujours digeste ! Mais on a aussi des abonnements à des revues spécialisées qui résument les changements et les réglementations. Ça aide bien. Mais je ne suis pas une juriste. Ce n'est pas ma formation. Donc si je vois qu'un sujet dépasse mes limites, je me renseigne auprès de personnes plus compétentes.

Quelle est la partie de ton travail que tu aimes le plus ?

Sans hésiter la comptabilité ! Les chiffres ! C'est vraiment ce qui me plaît le plus !

Et ce que tu aimes le moins ?

Les comptes-rendus. La rédaction du compte-rendu du Conseil Municipal par exemple.

Plus les chiffres que les lettres donc !

Absolument ! (*rire*) Même en classe, la rédaction n'était pas mon point fort. Heureusement je peux souvent m'appuyer, pour les délibérations par exemple, sur des modèles-types que j'adapte. Mais ce n'est pas toujours le cas. Et puis nous devons faire attention : ce que nous rédigeons doit être compréhensible par tout le monde...

Si tu avais un message à faire passer aux Andlaviens et aux Andlaviennes ?

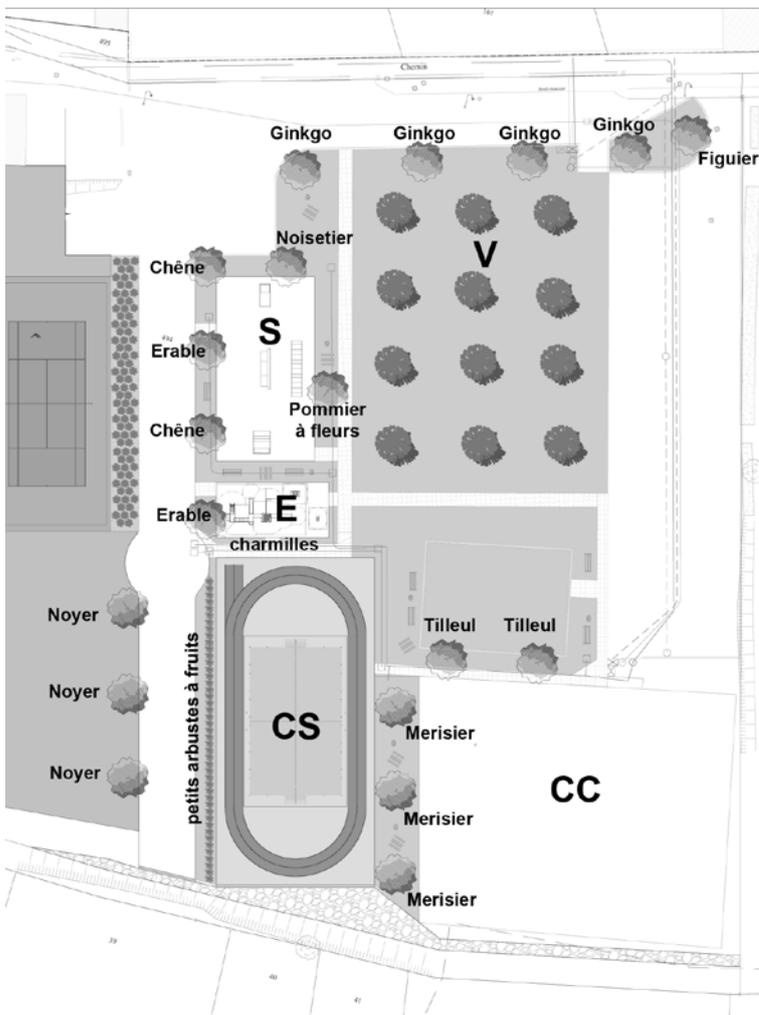
Mon métier fait que je n'ai pas tellement de contact avec la population. Mais c'est vrai qu'en ce moment nous gérons beaucoup de réclamations sur des problèmes de civisme entre les gens. Il faudrait que les gens fassent un petit effort et essayent de relativiser. Nous vivons une époque assez dure, il faudrait que chacun essaye de supporter un peu plus son voisin. Voilà mon message : soyez positifs ! Il y a des problèmes bien plus graves que les soucis de grillage ou de bruit de voisinage.

Une dernière chose pour conclure ?

Prenons la vie avec un grand sourire !

¹ NDLR interview réalisée le 29 octobre 2020

Le chantier Zone de Loisirs



de fitness et, comme la place nous le permettait, d'une table de ping-pong en plus. Cette subvention vient de nous être accordée, les travaux vont donc pouvoir commencer.

Concernant l'aménagement paysager, même si certaines choses étaient figées car déjà commandées (mobilier, poubelles...), nous avons tenu à consulter la population sur le choix des arbres ornementaux et pour le verger (V). Nous avons donc organisé une réunion publique le 17 octobre. Après quasiment 3 heures de discussion, nous sommes arrivés à un consensus que nous avons proposé au paysagiste qui l'a validé. Les arbres sont en commande et seront plantés très prochainement. Pour ce qui est des arbres ornementaux, c'est une version beaucoup plus bio-diversifiée que le projet d'origine qui a été imaginée par les participants à cette réunion. Seront ainsi plantés 3 noyers, 3 merisiers, 1 noisetier, 4 ginkgos, 1 pommier à fleurs, 2 tilleuls, 1 figuier, 2 érables et 2 chênes. Il y aura aussi une haie de charmilles pour délimiter la zone *jeux-enfants* de la zone *city*, et des petits fruitiers (framboises, groseilles...)

Le chantier progresse sur la zone de loisirs. Les tennis ont été réceptionnés, le city-stade (CS) et l'aire de jeux pour enfants (E) aussi, mais avec des réserves (certaines de ces réserves ont déjà été résolues et d'autres, notamment le sol de l'aire *enfants* qui fissure, devraient l'être dans les prochains temps). A ce jour, les mâts pour l'éclairage du city ont été posés et nous n'attendons plus que l'installation du coffret électrique et son raccordement.

Un chantier, également pour la démocratie.

Concernant la zone (S) sur le plan ci-dessus, nous vous avons interrogés, via le dernier journal municipal, sur ce qui devait y être installé. Il y a eu 116 votes exprimés dont voici les résultats :

- Zone sportive / fitness : 63 votes
- Zone famille (balançoire, ping-pong...) : 41 votes
- Déménagement de la zone skatepark avec ajout de quelques agrès (comme prévu dans le projet d'origine) : 12 votes

Nous avons donc fait une demande de subvention auprès du Département pour l'achat d'agrès



Le city-stade

à côté de ce city. Dans le verger, 12 arbres seront plantés : 2 poiriers, 4 pommiers, 2 pêchers, 2 cerisiers, un mirabellier et un quetschier. Nous tenons à remercier très sincèrement tous les participants à cette réunion pour le partage de leurs connaissances et le respect des avis de chacun dont ils ont fait preuve.

Une porte ouverte.

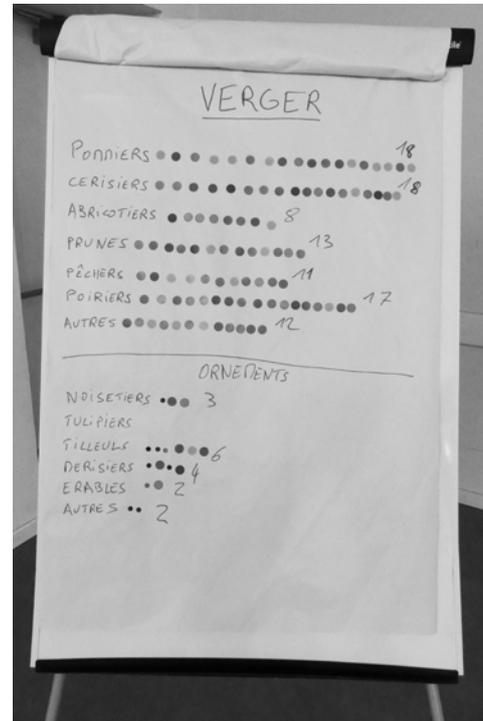
Pour marquer l'entrée symbolique de ce verger ouvert, la FREMAA nous a proposé de réaliser une « porte aux ours » en grès. Ce projet entre dans le cadre des Journées des Métiers d'Art que cette association organise tous les deux ans à Andlau. La porte sera réalisée par des tailleurs de pierre ainsi que par les élèves du Lycée professionnel de Remiremont. L'installation devrait se faire début juin 2021 en clôture de la manifestation. Nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire permettra à la FREMAA d'organiser ce bel événement, car elle a déjà été impactée lourdement dans ses activités au cours de cette année.

Et la suite ?

Beaucoup de choses restent à faire ! Installation de parcs à vélos, rénovation du club-house du tennis, installation d'un WC public adossé à celui-ci...

Nous sommes également en discussion avec la Com-

munauté de Communes pour l'éventuelle installation d'une aire de camping-cars dans la zone (CC). Cela pourrait donner une vitalité nouvelle au tourisme et profiter à nos commerces, restaurants et viticulteurs, durement touchés par la crise de la Covid. Nous souhaitons également nous rapprocher du centre Mertian pour faire aboutir le cheminement pédestre au sud de la zone jusqu'au nouveau lotissement et mettre en place un partenariat concernant leur terrain de foot.



Réunion publique - 1er vote avant débat



Projection de la « porte aux ours »

La vie des associations

Cette période est bien noire également pour nos associations qui sont, pour la plupart, obligées d'annuler leurs activités. Nous essayons tant bien que mal d'être à leurs côtés, pour les soutenir et entendre leurs besoins. Stéphanie POTENZA, adjointe en charge du dossier, met un point d'honneur à assister à toutes les assemblées générales auxquelles nous sommes conviés.

Nous avons organisé, fin septembre, une réunion pour évoquer les différents projets. Si pour cette année, le re-confinement a mis un coup d'arrêt à bien des choses, nous espérons sincèrement que l'année 2021 sera plus clémente tant les projets sont variés et enthousiasmants.

L'association des Amis du Château d'Andlau souhaitait trouver un local pour stocker ses archives. Nous lui avons mis une pièce à disposition dans la MJC.

Anim'Andlau cherchait un endroit où stocker du matériel et pratiquer du travail manuel, notamment pour la fabrication des décorations de Noël. Deux pièces ont été rangées, vidées, nettoyées et aménagées dans une aile du presbytère pour les accueillir.

L'École de Musique recherche sur Andlau un espace suffisamment grand (hall d'entreprise, ancienne salle de restaurant ...) pour accueillir les 15 jeunes de l'orchestre des jeunes. Les répétitions se tiennent le vendredi soir de 19h30 à 20h45. Merci de contacter Patrick FOURNIAL au 06.87.23.16.38.

Mme Gisselbrecht démissionne de son poste au sein de la rédaction du bulletin paroissial. **La Communauté de Paroisses**, recherche une personne pour intégrer l'équipe de rédaction pour le mois de décembre 2020. Elle recherche aussi toujours un porteur pour distribuer le bulletin dans le centre du village.

L'association Indra organise une collecte de couvertures à destination des refuges pour animaux. Vous pouvez déposer vos couvertures même (un peu) déchirées (mais propres !) les samedis matins de novembre au 29 rue Maréchal Joffre ou les déposer (emballées) devant le portail.

L'association des parents d'élèves organise sa fameuse vente de fromages :



L'association des Parents d'Elèves d'Andlau
Organise une vente de fromages et de charcuteries au profit
Des projets pédagogiques pour les écoliers d'Andlau.

Vous pouvez commandez
Directement
Sur le site internet :
www.apeandlau.fr

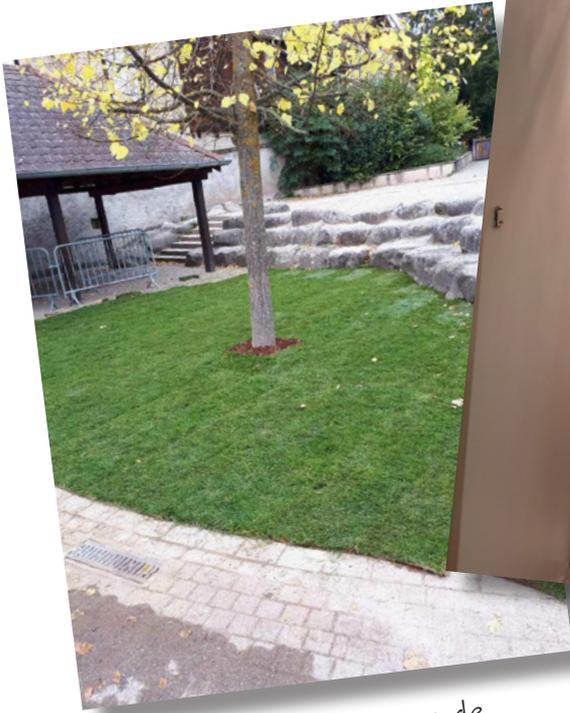
Jusqu'au
29 novembre
17h00

Des fromages encore meilleurs...

Comté, Beaufort,
Raclette, Saucisse
de Morteau et
12 sortes de
saucissons vous
seront proposés

Attention travaux !

Pour nos enfants :



Du gazon dans la cour de l'école



Coup de main à l'institut Mertian pour préparer l'accueil du périscolaire



Enfin de l'eau chaude à l'école primaire !

Sécurité :



Chicane route d'Eichhoffen



Ralentisseur et arrêts de bus route du Hohwald



Coupe des arbres dangereux



Et pour tous :

la zone de loisirs

Retour sur un été animé !



Avec le maire d'
Un nouveau dép
jumelage en 20

Les «notes de vins»
organisées par les
vignerons d'Andlau.



3 concerts de musique classique dans
nos églises avec le soutien du Conseil
de Fabrique.



Vide-grenier du
Conseil de Fabrique



Conce
rent
par l
musi
d'And



e Sexau
part pour le
2021 ?



Expo «Etes-vous Alsacien ?» et concert
des Assoiffés aux Ateliers de la Seigneurie



erts de
rée organisés
'Ecole de
que
dlau



Remise des clés des nouveaux
terrains de tennis au club



«Poésie des matériaux». Visite de la
ville par M.Laugner pour les 2 artistes
en résidence et exposition des oeuvres
du FRAC à la Seigneurie.

Vie républicaine



14 juillet 2020

Visite de Mme Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'insertion, dans le cadre d'un chantier d'insertion au château d'Andlau.



Cérémonie du 11 novembre 2020

La voix de l'opposition

Marc Saderi, nouvel adjoint chargé de la communication, a fait un remarquable travail en réalisant un journal communal. Qu'il en soit félicité. Malheureusement, cette publication est entachée d'erreurs et d'insinuations qui masquent à peine l'esprit méprisant qui anime, Monsieur, le maire.

L'équipe d'opposition que nous sommes travailler pour l'intérêt de la collectivité dans un esprit positif, mais il est de notre devoir de rétablir la vérité des faits quand ils sont déformés.

Ainsi, quand le maire prétend que la commune d'Andlau n'était pas représentée à la communauté de communes, que cherche-t-il à prouver ? Il omet tout simplement la vice-présidence assumée par l'ancien maire Maurice Laugner. Plus largement, c'est une insulte à l'égard de tous les maires et des délégués qui ont depuis toujours représenté dignement et efficacement la commune. C'est par leur action et leur engagement que Andlau est restée au rang de bourg intermédiaire. C'est par leurs compétences qu'ils ont pu influencer de nombreuses décisions. Si pour sa part, Monsieur Frantz estime qu'il ne représentait rien à la communauté de communes durant 12 ans, cela n'engage que sa conscience. Mais qu'il ne prenne pas son cas pour une généralité. Nous demandons un rectificatif et des excuses officielles. Quant à sa propre élection à la vice-présidence de la communauté de communes, elle résulte d'un simple calcul politicien. Andlau pouvant apporter les deux voix permettant au président Hauller d'être élu. Elle ne résulte pas d'une compétence unanimement reconnue.

Dans la même édition, nous lisons que le maire découvre des « surprises » sur des chantiers. Au bout de 25 ans de présence au conseil municipal, il se rend compte maintenant qu'un chantier peut avoir des complications. S'agissant de la fameuse conduite de drainage, sur le site de l'espace sport et loisirs, elle avait été découverte bien avant les élections et l'ancienne équipe avait passé commande du passage d'une caméra pour en voir l'état. Enfin, le maire affirme que la zone de sports et de loisirs n'était pas son projet. Il ne se souvient plus qu'il avait voté pour le projet en séance plénière du conseil municipal. Quelle est la logique quand d'un côté, il vote en faveur d'un projet et de l'autre s'empresse de le démolir dès qu'il est élu ?

C'est ainsi que nous, conseillers municipaux, découvrons dans le journal communal l'emplacement des nouveaux cours de tennis. Or il n'y eut ni discussion en conseil municipal sur le sujet, ni commission pour travailler sur le projet du maire. Il en est de même pour le choix des horaires des écoles. Pire, contrairement aux promesses électorales qui avaient été faites, la population n'a pas été sollicitée pour donner son avis.

Monsieur le maire tout en prétendant qu'il ne pouvait plus rien faire pour changer l'organisation de la zone, a déplacé les terrains de tennis, alors qu'ils étaient à côté du city parc qui lui est resté en place, supprimé le skate parc dont il était un fervent défenseur, modifié l'infrastructure des réseaux, implanté des emplacements de camping-cars. Maintenant, nous sommes devant un site dont on ne comprend plus grand-chose. Le projet d'école a été supprimé. Il n'y aura pas de toilettes publiques, ni un nouveau club-house, bien que le maire ait inscrit 120 000 € au budget pour rafistoler le bâtiment existant. La présence de ce club-house à cet emplacement, s'opposera définitivement à la réalisation d'une voirie correcte pour l'accès au parking.

Lot de consolation : c'est une fois les travaux finis que la consultation de la population est lancée. Délicate manœuvre pour que ce soit sur vous, chers Andlaviens, et non sur le maire, que reposera la responsabilité de cette décision qui figera durablement le développement de la commune.

Non Monsieur le maire, c'est vous qui avez décidé, vous en êtes responsable, vous aurez signé pour l'histoire pour ce qui sera une verrue dépourvue de toute logique urbanistique et de vision à long terme. Le projet que nous avons élaboré a été sciemment détruit. Nous n'assumerons pas ce sabotage.

Pour conclure, réutilisons le slogan de monsieur le maire quand il critiquait l'ancienne équipe en disant : « après les belles paroles, voilà donc la méthode ». Sa propre méthode la voilà dans toute sa brutalité. Les belles promesses électorales n'auront vécu que le temps de la campagne.

Fabien BONNET, Raymond EFFINGER, Carine SCHMITT.

Patrimoine

La Crypte de l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul

Pour inaugurer cette rubrique dédiée aux monuments d'Andlau, nous avons décidé de vous emmener au cœur de la ville, au sein même de son origine : la crypte de l'abbatiale.

Pour découvrir les mystères de cette crypte, nous vous proposons de suivre les guides, Guy Durrmann et Maurice Laugner ; pour la rédaction de cet article, ils nous ont confié les ouvrages en leur possession, ainsi que la richesse de leurs témoignages, et nous les en remercions.

Que l'on soit croyant ou non croyant, en voyant l'église abbatiale d'Andlau la première fois, nous sommes tous surpris par ses dimensions. En entrant et en découvrant la grande nef du XVIIIème, c'est encore plus impressionnant. Mais il existe sous le chœur un endroit plus petit, plus humble. Un lieu où le calme est permanent. Un lieu qui appelle le pèlerin à la prière et force le visiteur à la discrétion.

Pourquoi cet espace, construit sous le chœur de l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul, est-il si emblématique de la ville d'Andlau ? L'Histoire nous apprend que vers 870, l'impératrice Richarde eut une vision. Cette vision l'enjoignait à ériger son couvent à l'endroit même où une ourse gratterait le sol pour y enterrer son petit, engourdi par le froid². Richarde rendit la vie à cet ourson, et l'ourse, qui ne la quitta plus, devint le symbole de la fondation d'Andlau¹.

L'emplacement du trou creusé par l'ourse est situé dans la crypte, sous une partie du chœur de l'abbatiale. Cette cavité est gardée aujourd'hui par une

ourse en grès qui daterait du XVIème siècle¹. On confère à cette ourse des vertus miraculeuses, notamment celles de rendre fécondes les femmes stériles, et de guérir les personnes souffrant de problèmes de jambes¹. Vous pouvez essayer : pour les personnes souffrant de maux de jambes, il vous suffit d'ouvrir la trappe en bois et de vous mettre debout au fond du trou ; pour les dames, l'ourse vous invite à vous asseoir sur elle. Laissez ensuite la magie (ou le miracle) opérer!

D'où vient cette ourse ? Très longtemps, l'abbaye

avait pour coutume d'héberger des monstres d'ours et d'entretenir des ours vivants. Le jour où l'un de ces animaux aurait dévoré un enfant, la tradition aurait pris fin². Et l'ours vivant a été remplacé par une ourse de pierre, bien moins dangereuse, mais tout aussi fascinante. D'après la légende, un bruit terrible serait survenu derrière l'autel lorsqu'on aurait mis fin à cette tradition². Observez cette ourse de plus près, elle a un visage humain et ses pattes ont les proportions des mains d'un homme.

A l'origine, cette statue se trouvait sous le porche. Ce n'est qu'en 1857 qu'elle a été descendue dans la crypte sur l'initiative du curé Deharbe³.

Poursuivons la visite : Maurice Laugner a pour coutume de commencer ses visites de la crypte... sans allumer les lumières : la clarté venant de l'extérieur suffit pour cette première impression! Ceci afin de permettre à chacun de ressentir l'invitation au recueillement du lieu.



Une fois la lumière allumée, vous découvrez la première partie de l'espace, originaire du milieu du XI^{ème} siècle. Il s'agit de la section occidentale qui est la partie la plus ancienne, approximativement carrée, avec neuf espaces voûtés (trois travées de trois colonnes). Puis vous pénétrez dans la partie orientale, constituée également de trois travées de trois colonnes, qui elle, date de 1125-1150.

Comment distinguer les deux parties ? Dans la partie occidentale, les chapiteaux des colonnes sont cubiques. Dans la partie orientale (située sous le chœur), les colonnes sont plus hautes d'une quarantaine de centimètres et les chapiteaux sont différents (« munis d'un abaque avec ornements d'angles »)⁵.

Au Moyen-Age, on accédait directement depuis la nef dans l'escalier qui descendait dans la crypte. Aujourd'hui, à partir du transept nord, la porte gothique située au milieu de l'escalier permet d'entrer dans la crypte par le côté. Au bas de l'escalier, à droite, vous verrez un renforcement dans le mur : il s'agit de l'encadrement de l'accès d'origine qui permettait de descendre à la crypte depuis la nef. Ce n'est qu'au XIII^{ème} siècle qu' on aménage une entrée latérale pour y accéder⁴.

Poursuivons la visite. Dans la crypte, farouchement surveillés par l'ourse de pierre, vous découvrirez des trésors de sculpture :

- La vierge à l'enfant (XV^{ème} siècle), « Notre-Dame-de-la-Crypte », statue en bois polychrome vénérée depuis plusieurs siècles. Le pèlerinage à la Vierge serait l'un des plus anciens en Alsace après celui de la cathédrale de Strasbourg. Regardez son visage, il inspire calme et paix. Maurice Laugner raconte que cette Vierge était portée en procession, habillée d'une chasuble richement brodée.



- Deux Vierges de Pitié

La première date du XV^{ème} siècle. Elle est en bois et a un corps disproportionné par rapport à celui du Christ, dont les proportions sont celles d'un enfant. A l'époque en effet, on mettait en valeur les parties les plus importantes. Au XIX^{ème} siècle, des personnes auraient juré avoir vu pleurer cette statue.

La deuxième date du XVI^{ème} siècle. Il est intéressant d'observer la différence entre les approches artistiques de deux époques.

- Un reliquaire contenant un os du bras de saint François
- Deux statues d'époque baroque : saint Fabien et saint Sébastien, les deux saints patrons de l'église paroissiale du village qui est l'actuelle école.
- Un Christ ressuscité du XVI^{ème} siècle en bois
- Un morceau de calvaire en pierre.
- Les Pietàs font l'objet de nombreux EX VOTO : une manière, pour les familles qui ont bénéficié de l'aide céleste, de remercier Dieu.

Le crane exposé serait celui de saint Lazare. On raconte que ces reliques furent offertes à l'impératrice Richarde par l'empereur Léon VI lors d'un pèlerinage². Maurice Laugner souligne que saint Lazare est vénéré dans le monde orthodoxe. Il raconte l'anecdote suivante à ce sujet : un jour, Christian d'Andlau a fait visiter la crypte à un dignitaire or-

thodoxe qui a vénéré la relique de saint Lazare en tenant un office et en chantant des psaumes pour le saint.

Pour terminer la visite de la crypte, nous attirons votre attention sur le vitrail central d'une beauté absolue.

- 1 : *Andlau la magnifique*, Hubert Bender
- 2 : *Pèlerinages et piété populaire en Alsace*, Marie-Thérèse Fischer
- 3 : *Andlau, son passé*, Frère Albert
- 4 : *SHDBO/1987/Eglise abbatiale d'Andlau entre 1200 et 1697*, JP Meyer
- 5 : *L'Architecture Romane en Alsace*, Suzanne Braun

Marion LAGARDE MELLITZER



Périscolaire

Depuis les vacances de la Toussaint, les enfants inscrits à la cantine du périscolaire vont manger à l'Institut Mertian. A en croire les témoignages des enfants et des animateurs, cette solution est largement approuvée par ses utilisateurs.

Nous tenons à remercier tous les partenaires de la Communauté de Communes et de l'Association Générale de Familles, les directrices et enseignantes des écoles, les parents d'élèves, les équipes de l'Institut Mertian, et les ouvriers municipaux qui ont tous travaillé sur ce projet. Grâce à l'effort de tous, les enfants sont accueillis dans d'excellentes conditions, et dans une salle rien que pour eux. Un grand merci surtout aux équipes des cuisines du Mertian dont les petits plats semblent ravir tout le monde.

Il a fallu, pour que cela puisse se faire, décaler d'un quart d'heure la pause méridienne des écoles. Nous savons que cela a pu entraîner quelques désagréments notamment pour les assistantes maternelles et les familles qui ont des petits. Malheureusement, aucune solution alternative n'a pu être trouvée. Nous aurions aimé pouvoir travailler avec plus de concertation mais l'urgence du dossier ne nous l'a pas permis. Les enfants mangeaient dans le Hall des Sports, pas du tout adapté à cet usage et l'approche de l'hiver n'allait rien arranger.

Nous repenserons tout cela, d'ici la rentrée de septembre 2021, avec plus de temps, d'écoute, et surtout à la lumière de l'expérience de cette année.



Le SMICTOM en quelques questions

Le SMICTOM en quelques questions

Samedi 17 octobre avait lieu (sous forme, exceptionnellement cette année, de « webinaire » en ligne) « la journée des élus » où le Smictom a présenté à l'ensemble des élus concernés le bilan des actions menées et les projets pour l'avenir. Nous en avons profité pour récolter de nombreuses informations qui nous permettent aujourd'hui de répondre aux questions que vous nous posez fréquemment ou aux affirmations, parfois fausses, que nous entendons.

Le smictom c'est qui ? Ils font quoi de notre argent ?

Le Smictom, comme son nom l'indique est un syndicat mixte de coopération intercommunale, pas une entreprise. Il n'y a pas d'actionnaires ou de propriétaires qui s'enrichissent. L'intégralité de la redevance que nous payons sert au traitement des déchets, au fonctionnement du Smictom (salaires, matériel, communication etc...) et à l'investissement. Tous les salariés sont rémunérés selon les barèmes de la fonction publique.

On nous demande de sortir moins souvent le bac gris donc on devrait payer moins !

Ça semble logique mais c'est faux. D'une part, comme nous sommes dans une période d'adaptation et que nous avons le choix de sortir notre poubelle ou non, les camions circulent toujours toutes les semaines. Les frais de carburant et les salaires des équipes sont donc inchangés. Et d'autre part, il y a le nouveau service de ramassage des biodéchets, qui a demandé un sérieux investissement.

Pourquoi cette incitation à la baisse du nombre de levées ?

Pour le Smictom, l'objectif est multiple. D'abord, il faut valoriser les biodéchets qui, depuis l'incendie

du centre de compostage, étaient incinérés à Strasbourg. Ensuite, à court terme, l'ensemble des plastiques devront être recyclés. Cela réduira encore le volume de la poubelle grise. L'objectif est d'arriver à moins de 100kg/an/habitant dans ce bac. Cela permettra de diminuer le nombre de tournées et d'améliorer ainsi grandement le bilan carbone du ramassage. Un camion de ramassage consomme près de 80 litres de gasoil aux 100 km !

Les biodéchets, que deviennent-ils ?

Ils sont collectés et traités par l'entreprise Agrivalor, créée par des paysans alsaciens.

Dans un premier temps, ces biodéchets sont mis à méthaniser à Ribeauvillé. Cela va créer du gaz, alternative au gaz naturel, et de la chaleur, utilisée pour chauffer des bâtiments. Les « restes » de ce processus, appelés « digestat » sont un précieux engrais, bien plus écologique que les engrais de synthèse, et qui est utilisé par l'agriculture locale.

Peut-on utiliser d'autres sacs que ceux fournis pour déposer nos biodéchets ?

Oui, à condition qu'ils soient à 100 % en papier kraft. Surtout il ne faut jamais qu'ils soient en plastique, même « biodégradable » : ils finiraient dans nos champs...

Pourquoi faut-il, maintenant, tourner la poignée de la poubelle vers la route pour qu'elle soit ramassée ?

Déjà, cela semble être la moindre des politesses, vis-à-vis des employés du Smictom, que de leur faciliter un peu la manœuvre. Ensuite, à certains endroits, les poubelles restent en permanence à la même place. Tourner la poignée vers la route permet de signifier aux équipes qu'on souhaite que le bac soit ramassé. Dans l'autre sens, ils ne le videront pas.



Comment savoir à combien de levées j'en suis pour mon bac gris ?

Nous avons le droit à 36 collectes par an pour le bac gris. Au-delà, chaque levée supplémentaire est facturée (en fonction du volume du bac). Pour suivre sa situation, il suffit de créer un compte sur le site du Smictom avec le numéro de sa carte Optimo. Cela permet également, entre autres choses, de retrouver ses factures ou de voir le nombre de passages en déchèterie. Pour ceux qui n'ont pas internet, il est possible d'appeler le Smictom. Normalement un courrier nous est envoyé quand nous approchons de la limite des 36 collectes.

Comment le calcul des levées sera-t-il mis en place pour les bacs collectifs comme pour ceux de la rue du Château et de la rue du Spesbourg ?

Un nouveau conteneur va être mis en place le 27 novembre. Il faudra badger avec sa carte Optimo pour y déposer son sac. Le comptage du nombre de passages commencera le 14 décembre. Attention à

bien optimiser l'apport. Si vous badgez pour jeter un mouchoir en papier cela comptera pour un passage. Bien entendu, le Smictom vous informera précisément sur la façon d'utiliser ces bennes.

Pourquoi me demande-t-on de tailler mes arbres/haies qui dépassent sur la route ?

Tout d'abord, parce que c'est dangereux. Une branche pourrait fouetter un ramasseur à l'arrière du camion et le blesser gravement. Ensuite, les camions sont soumis à rude épreuve : ils sont souvent lavés et dehors par tous les temps. Alors s'ils sont rayés, ils doivent être repeints pour les protéger de la rouille, et cela engendre de grands frais, qui, forcément sont répercutés sur la redevance de l'ensemble des usagers. Ce qui peut sembler anodin à l'échelle d'un piéton ou d'une voiture ne l'est pas forcément pour les camions de ramassage.

Pour information, l'article 673 du code civil permet à la commune de vous contraindre à couper les branches qui dépassent sur la voirie. Mais nous préférons compter sur la bonne volonté de chacun !

Le bilan du SMICTOM :

Biodéchets : une première année très encourageante

La première année complète de collecte des biodéchets sera bientôt bouclée, l'occasion de dresser un premier bilan de cette nouvelle collecte.

7 bornes sont aujourd'hui en place dans la commune (pour 631 sur l'ensemble du territoire du SMICTOM). Elles auront permis de collecter et valoriser d'ici la fin de l'année près de 36,5 tonnes de biodéchets sur Andlau.

Pour une première année, le succès est incontestable : les Andlaviens se sont pleinement approprié ce nouveau geste de tri, bousculant les prévisions initiales. A l'échelle du SMICTOM, ce sont 2900 tonnes qui auront ainsi été récupérées en 2020.

Mais ce n'est qu'une première étape : l'objectif final est de 4000 tonnes collectées par an sur le territoire. Il y a donc matière à progresser un peu, d'autant plus que le bénéfice est double :

- Sur le plan environnemental, il permet de rendre aux terres agricoles d'Alsace cette ressource nourricière indispensable qui, sans ce dispositif, serait incinérée. Les biodéchets sont en effet collectés par la société Agrivalor, qui les méthanise produisant ainsi chaleur, électricité et engrais.

- Individuellement, trier ses biodéchets permet également de réduire considérablement les dépôts dans sa poubelle grise, limitant d'autant la présentation de son bac gris à la collecte.

La collecte des biodéchets vient naturellement en complément du compostage individuel qui reste à privilégier pour ceux ayant la chance de pouvoir en installer un à leur domicile et valoriser ainsi les biodéchets qu'ils produisent pour leur propre bénéfice.

En 2021, continuons donc de trier avec efficacité nos déchets (biodéchets, mais également emballages recyclables, verre et déchets destinés à la déchèterie) et surtout de réduire leur production en évitant le sur emballage, en achetant en vrac, de manière durable ou réutilisable... les alternatives sont toujours plus nombreuses. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à limiter notre impact environnemental.

Comment se réapprovisionner en sacs kraft ?

Pour vous réapprovisionner en sacs kraft, indispensables au geste de tri des biodéchets, rendez-vous, dans votre Mairie, au Smictom ou à la déchèterie proche de chez vous durant les permanences organisées régulièrement suivant le calendrier suivant :

www.smictom-alsacecentrale.fr/kraft



Voirie et sécurité routière

La sécurité sur nos routes est une priorité. Durant le mois d'octobre, un radar pédagogique a pu être installé aux différentes entrées du village. Le logiciel ne nous a pas permis de faire de réelles statistiques, mais nous avons pu constater que, si dans la majorité des cas la vitesse est bien respectée, il y a encore trop de « petits » excès de vitesse de l'ordre de 10 à 15 km/h. Nous avons surtout pu voir aussi quelques effrayantes entrées de village à des vitesses dépassant les 100km/h ! C'est totalement inacceptable !

Initié par l'ancienne équipe municipale, un plateau ralentisseur avec deux arrêts de bus a été installé route du Hohwald, au niveau de la rue des Carrières. Le chantier est terminé, mais il faudra encore y installer un lampadaire. Cette zone est désormais limitée à 30km/h. Nous remercions les riverains, et les habitants du Lilsbach et du Hohwald pour leur patience et leur collaboration pendant les travaux.

Route d'Eichhoffen, une écluse « chicane » provisoire a été installée au niveau de l'entreprise Stocko pour voir si la solution est efficace.

Nous entamons une réflexion avec le Département pour ralentir les véhicules arrivant par la RD62 au début de la rue du Général Koenig.

Vu le nombre d'accidents (heureusement sans gravité), nous envisageons de changer le croisement entre la rue St-André et les rues Haselmattenweg et des Violettes avec l'installation de deux stops rue St-André.

Rue Haselmattenweg, à la demande des habitants, un éclairage provisoire a été mis en place. Cette rue fera l'objet d'une réflexion plus globale, avec notamment l'élargissement du virage au niveau des anciens terrains de tennis pour une entrée/sortie facilitée vers le parking des Remparts.



Communication

Du 26 au 30 septembre, tous les employés de Mairie, ainsi que les membres du Conseil municipal intéressés par le sujet, se sont réunis en petits groupes pilotés par Marc Saderi, adjoint en charge de la communication. Ensemble, ils ont évoqué tous les moyens de communication dont nous disposons pour voir ce qu'il y a lieu de faire, modifier ou créer. Le but est simple : que chaque citoyen puisse être informé au mieux et au plus vite de ce qui se passe dans la commune.

Site web : De l'accord de tous, le site web actuel ne nous convient pas. Un nouveau site est déjà en construction et nous avons évoqué ensemble tout ce qu'il faut y faire figurer. Dans un premier temps, nous avons envisagé de mettre en ligne une version « light » encore cette année et de l'étoffer avec le temps. Mais il a finalement été décidé de proposer, début 2021, une version plus complète. En attendant, le site actuel reste en sommeil, mais les comptes-rendus des conseils municipaux y sont toujours téléchargeables.
www.andlau.fr



Application : Il est envisagé de proposer une application smartphone aux habitants d'Andlau. Celle-ci permettra à chacun de se tenir informé, de signaler des problèmes, de faire des petits sondages, etc. Elle sera bien entendu gratuite pour les utilisateurs. Le prochain conseil municipal devra valider cette idée.

Journal municipal : Ce journal, que vous avez entre les mains, paraîtra tous les 3 mois. Une alternative numérique sera proposée à ceux qui le souhaitent (voir dernière page).

Facebook : Difficile de s'en passer aujourd'hui ! La page officielle de la commune est alimentée quasi quotidiennement et le restera en parallèle à

l'application. Cette page approche aujourd'hui des 1000 abonnés.
www.facebook.com/andlau.fr

Instagram : La page instagram de la ville est utilisée comme un album de photos-souvenirs : l'occasion de revenir en images ce sur qu'il s'est passé dans la commune.
[@andlau.fr](https://www.instagram.com/andlau.fr)

Panneau d'affichage : Nous voulons installer (ou utiliser un panneau d'affichage existant) pour y mettre, en version papier, ce qui est publié quotidiennement en version numérique. Une réflexion est en cours et nous espérons mettre ceci en place rapidement.

Une lettre pour nos aîné(e)s : l'idée d'une lettre informative mensuelle ou bimensuelle à destination des aîné(e)s a été évoquée. Nous allons voir comment nous pouvons mettre ça en place.

Le groupe facebook « Andlau Solidaire » : créé par notre liste pendant le premier confinement, à destination des Andlaviens, ce groupe permet de publier des annonces, demander ou proposer de l'aide, et plus généralement communiquer entre habitants. Ce groupe rencontre aujourd'hui un succès grandissant (presque 600 membres). Nous allons le doter d'un règlement pour que la bonne ambiance et l'entraide en restent l'âme.
www.facebook.com/groups/andlausolidaire



Démocratie

C'était l'un des piliers de notre campagne : nous souhaitons créer des commissions citoyennes ouvertes, pour travailler avec vous, sur l'avenir de notre village et les projets à mener. Si nous avons effleuré cette méthode dans le cadre du chantier de la zone de loisirs avec un premier sondage et une réunion publique sur le verger et les arbres, nous voulions passer, en décembre, à la vitesse supérieure en créant 5 commissions.

Bien évidemment, la covid et le re-confinement ont rendu tout beaucoup plus compliqué. Peu importe ! Nous sommes las d'attendre et nous souhaitons ardemment travailler avec vous et pouvoir vous écouter. Aussi, nous vous proposons aujourd'hui de vous inscrire à une ou plusieurs de ces 5 premières commissions. Nous adapterons notre manière de travailler et de vous consulter en fonction de ce que nous permet la situation sanitaire.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Je suis intéressé(e) par les sujets suivants :

Tourisme

Environnement/écologie

Fleurissement/espaces verts

Jeunesse/école

Méthode démocratique/communication

Urbanisme/développement urbain

Vous pouvez déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie ou le prendre en photo/le scanner et l'envoyer à : mairie@andlau.fr

Conseil des jeunes :

Encore un projet qui nous tient à cœur mais qui reste pour le moment impossible à mettre en place. Nous avons néanmoins, avec la commission Enfance et Jeunesse, commencé à en tracer le contour. Il y aura 15 élus. Un par classe de la grande section de maternelle au CM2, 4 collégiens, 3 lycéens (ou plus de 16 ans) et 2 jeunes de l'Institut Mertian. Nous espérons que 2021 nous permettra de créer enfin cet outil démocratique et d'apprentissage.

**Ce journal est le vôtre.
Vous souhaitez participer ? Écrire ?
Vous avez des suggestions ? Des idées ? Des critiques ?
Envoyez un mail à marc.saderi@gmail.com**



**Même pendant le confinement, votre Mairie reste ouverte.
Vous pouvez vous y rendre pour vos démarches aux horaires habituels.**

**Respectez les gestes barrières et portez un masque.
Une simple question ? Privilégiez mail ou téléphone.
Si vous devez voir le Maire ou un Adjoint, merci de prendre
rendez-vous.**

mairie@andlau.fr ou 03.88.08.93.01



**En ces temps compliqués, soutenons plus que jamais notre
commerce et notre économie locale !**



Numérique ou papier ?

Les avis divergent au sujet de l'impact écologique de l'un et l'autre de ces deux formats. Alors, pour le journal municipal, nous vous laissons le choix.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir en format papier, il vous suffit de retirer cet autocollant en Mairie et de le coller sur votre boîte aux lettres. Vous serez alors

simplement informé(e) de la mise en ligne du nouveau journal par un tout petit papier.

Et si vous souhaitez toujours le recevoir en format papier mais que vous voulez signaler votre opposition à la publicité, nous avons aussi des autocollants « stop-pub » du Smictom, disponibles en Mairie.